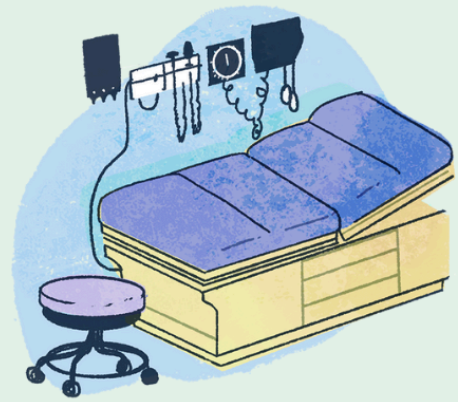


Désignation Choisir avec soin Québec pour les cliniques



Liste des actions

Le programme de désignation Choisir avec soin Québec pour les cliniques de première ligne est basé sur des actions que les cliniques peuvent faire pour obtenir des points. Voici la liste des actions possibles avec leur description et le nombre de points associés.

1 - Intégration des outils et/ou principes de Choisir avec soin

Action 1A : Intégration des prescriptions non pharmacologiques de Choisir avec soin Canada et de Choisir avec soin Québec, ainsi que des gabarits de notes de Choisir avec soin Québec dans le système du dossier clinique électronique (1,5 points)

Afin de favoriser l'usage des outils existants, nous vous invitons à intégrer dans votre système de dossier clinique électronique les [prescriptions non pharmacologiques pour les infections virales de Choisir avec soin Canada](#), les [prescriptions non pharmacologiques pour l'insomnie et la lombalgie de Choisir avec soin Québec](#) et les [gabarits de Choisir avec soin Québec pour la documentation de décision partagée pour les tests de dépistage](#).

Afin d'encourager le plus de membres de l'équipe à les utiliser, 80 % des personnes qui utilisent le DCÉ pour donner des prescriptions doivent signer un engagement à les utiliser afin que la clinique obtienne 1,5 points.

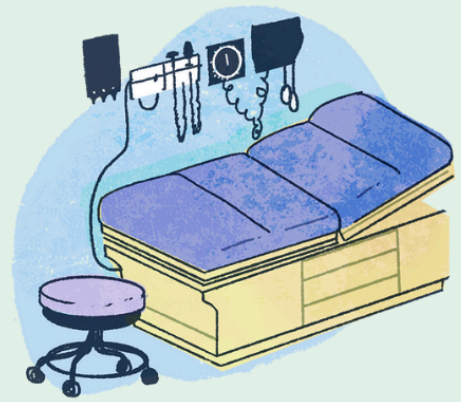
Action 1B : Diffusion des vidéos sur l'insomnie de Choisir avec soin Québec dans la salle d'attente (1,5 points)

Afin d'aider les patientes et patients à comprendre la théorie du sommeil, ce qui peut être fait pour traiter l'insomnie et les avantages et inconvénients des médicaments pour l'insomnie, la diffusion des trois vidéos sur l'insomnie de Choisir avec soin Québec dans la salle d'attente vous permet d'obtenir 1,5 points. Utilisez les versions sous-titrées des [vidéos](#) disponibles via un lien Youtube.

Pour les cliniques qui ne disposent pas de télévision dans la salle d'attente, il est possible de faire la diffusion via des affiches et/ou des pamphlets avec un code QR menant aux vidéos.

Désignation Choisir avec soin Québec pour les cliniques

Liste des actions



Action 1C : Développement d'un outil clinique axé sur la pertinence des soins (2,5 points)

Vous avez une idée d'un outil clinique que vous aimeriez développer pour intégrer la pertinence des soins de santé dans la pratique en première ligne? Nous voulons reconnaître votre engagement - chaque outil clinique développé permet l'obtention de 2,5 points. Cet outil pourrait être un dépliant sur une recommandation de Choisir avec soin ou autre. Nous vous recommandons toutefois de nous écrire à info@choisiravecsoinquebec.ca afin de valider votre projet avant de le débiter.

Action 1D : Développement d'une initiative de sensibilisation du public ou des patientes et des patients (2 points)

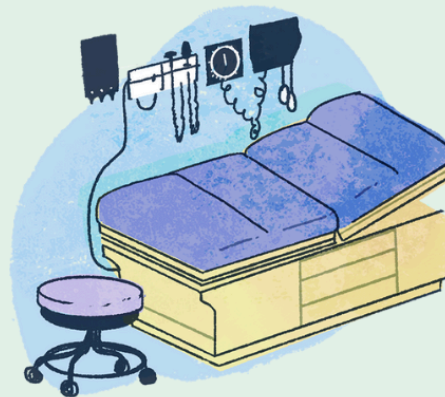
Vous aimeriez aider vos patientes et patients à mieux comprendre un sujet lié à la campagne Choisir avec soin? Nous voulons reconnaître votre engagement - chaque initiative développée permet l'obtention de deux points. L'organisation d'une rencontre d'information sur une thématique en lien avec la pertinence des soins pour le grand public pourrait être éligible. Nous vous encourageons à collaborer avec des patientes et patients pour le développement de cette initiative. Dans tous les cas, nous vous invitons à nous écrire à info@choisiravecsoinquebec.ca afin de valider votre projet avant de le débiter.

2 - Formation continue

Action 2A : Formation "Pour une pratique éclairée" suivie par au moins 70 % des médecins et IPSPL de la clinique (2,5 points)

La formation "[Pour une pratique éclairée](#)" (PPE) est offerte par le Collège québécois des médecins de famille à des groupes / cliniques qui désirent améliorer leur pratique. Il s'agit d'une formation certifiée d'une journée (sept heures) qui permet aux membres de l'équipe de réfléchir ensemble sur divers sujets comme la prescription judicieuse d'imagerie, la décision partagée, le dépistage de cancers et la déprescription. La formation a initialement été créée pour les médecins de famille, mais elle est pertinente pour tous les membres du personnel intéressés, incluant les infirmiers et infirmières cliniciennes. Tous les détails [ici](#).

Désignation Choisir avec soin Québec pour les cliniques



Liste des actions

Veillez noter que la capacité maximale pour un groupe est de 24 personnes et qu'il faut généralement débiter les démarches pour organiser la formation quelques mois à l'avance puisque la date de formation dépendra des disponibilités des facilitatrices ou facilitateurs de la formation.

Bien qu'une clinique pourrait vouloir faire la formation plus d'une fois dans le cycle de deux ans, cette action pourra être comptabilisée pour une application qu'une seule fois par cycle.

Action 2B : Organisation de formations scientifiques ou de clubs de lecture sur la pertinence clinique (1 à 2,5 points selon la fréquence)

Nous vous invitons à organiser dans votre milieu des formations scientifiques ou des clubs de lecture portant sur la pertinence clinique afin d'engager les membres de votre équipe.

Action 2C : Développement d'un projet à visée éducative pour les apprenantes et apprenants (2 points)

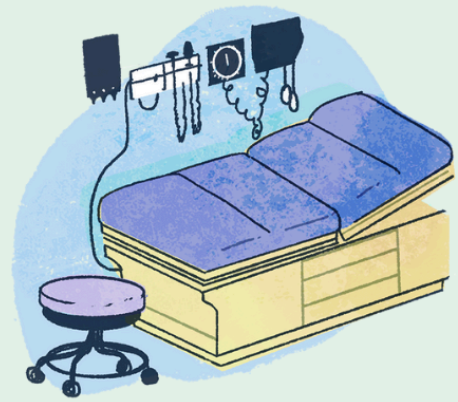
Vous aimeriez aider les étudiantes et étudiants, les résidentes et résidents en médecine à développer de bons réflexes et choisir la pertinence? Nous voulons reconnaître votre engagement - chaque initiative développée permet l'obtention de 2 points. Nous vous recommandons toutefois de nous écrire à info@choisiravecsoinquebec.ca afin de valider votre projet avant de le débiter.

3 - Évaluation de la qualité

Action 3A : Projet basé sur une recommandation de Choisir avec soin Canada - Utilisation des données propres à votre clinique obtenues via le rapport *Repères GMF* et activité de réflexion en groupe (1 point)

Obtenez votre rapport Repères GMF (via l'INESSS à l'adresse suivante : reperes.gmf@inesss.qc.ca) et organisez une activité de réflexion en groupe avec au moins 70 % des cliniciennes et cliniciens présents.

Désignation Choisir avec soin Québec pour les cliniques



Liste des actions

Action 3B : Projet basé sur une recommandation de Choisir avec soin Canada - Extraction de données et activité de réflexion en groupe (1,5 points)

Faites l'extraction de données pour une problématique liée à une [recommandation de Choisir avec soin Canada](#) (30 à 50 dossiers de professionnelles et professionnels différents) et organisez une activité de réflexion en groupe avec au moins 70 % des cliniciennes et cliniciens présents.

En GMF-U, cette activité peut se faire en collaboration avec une agente ou un agent d'amélioration continue de la qualité (AACQ). Les autres cliniques de médecine de famille / GMF peuvent [faire appel à une agente ou un agent régional d'amélioration continue de la qualité \(ARACQ\)](#).

Action 3C : Projet d'évaluation de la qualité de l'acte basé sur une recommandation de Choisir avec soin Canada (2 points)

Faites une étude par critères explicites portant sur un sujet lié à une [recommandation de Choisir avec soin Canada](#). Veuillez vous référer au chapitre 2.2 du [Guide du CMQ](#) pour les étapes à suivre.

Action 3D : Projet d'amélioration continue de la qualité sur une recommandation de Choisir avec soin Canada (3 points)

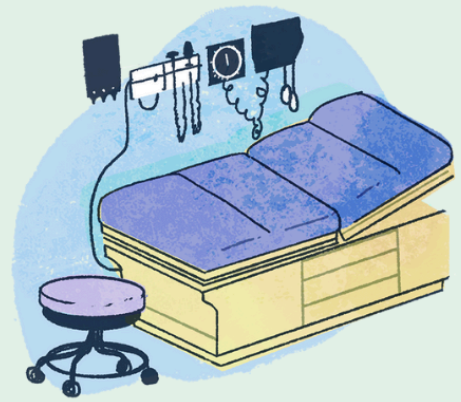
Faites un projet d'amélioration continue de la qualité portant sur un sujet lié à une [recommandation de Choisir avec soin Canada](#). Vous devrez soumettre une charte d'amélioration complétée ([gabarit produit par l'Académie Qualité Santé à utiliser](#)).

Au besoin, nous vous invitons à collaborer avec une agente ou un agent d'amélioration continue de la qualité (AACQ) (disponible en GMF-U) ou à [faire appel à une agente ou un agent régional d'amélioration continue de la qualité](#).

Veuillez consulter le [site de l'Académie Qualité Santé](#) pour en apprendre plus sur l'amélioration continue de la qualité.

Désignation Choisir avec soin Québec pour les cliniques

Liste des actions



Action 3E : Complétion d'une activité d'évaluation (AEEP) basée sur une recommandation de Choisir avec soin Canada par au moins 80 % des médecins de la clinique (3 points)

Au moins 80 % des médecins de la clinique doivent avoir complété une activité d'évaluation (AEEP) à l'aide d'un [outil d'évaluation par critères explicites offert par Choisir avec soin Québec / le Collège québécois des médecins de famille](#). Les médecins peuvent choisir la pathologie qu'ils préfèrent. Cette activité certifiée peut donner jusqu'à 5 crédits d'activité d'évaluation certifiée Mainpro+, équivalant à 5 heures d'activité d'évaluation de l'exercice reconnue du CMQ.

4 - Mentorat

Action 4A : Mentorat (en tant que mentoré) avec une clinique ayant obtenu la désignation niveau partenaire ou champion (2 points)

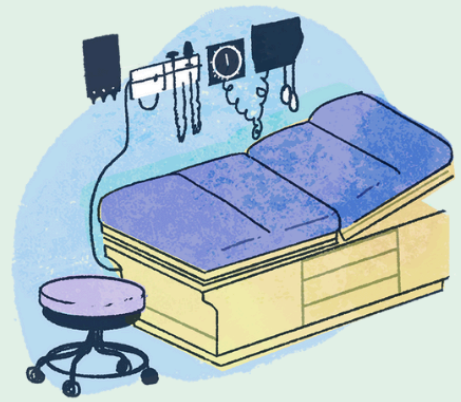
Afin de vous aider dans votre démarche, vous pouvez faire appel à une clinique qui agira à titre de mentor. Un minimum de trois rencontres d'une heure sur une période d'au moins six mois est requis. Vous devrez identifier des objectifs et des questions associées en amont de l'expérience de mentorat. Si vous êtes intéressés, écrivez à info@choisiravecsoinquebec.ca pour qu'on vous offre des options de mentors.

Action 4B : Mentorat (en tant que mentor) avec une clinique en voie d'obtention de la désignation (2 points)

Si vous avez obtenu une désignation partenaire ou champion et que vous désirez aider une autre clinique dans leur démarche pour obtenir la désignation, vous pouvez agir à titre de mentor. Cette action est requise pour obtenir la désignation champion. Un minimum de trois rencontres d'une heure sur une période d'au moins six mois est requis. Si vous êtes intéressés, écrivez à info@choisiravecsoinquebec.ca pour qu'on vous ajoute dans la banque de cliniques mentores.

Désignation Choisir avec soin Québec pour les cliniques

Liste des actions



5 - Engagement et pérennité

Action 5A : Création d'un groupe de travail sur la pertinence clinique (2,5 points)

Nous vous invitons à pousser la réflexion plus loin et à créer un groupe de travail ou comité sur la pertinence clinique. Ceci peut vous permettre de mettre en place des mesures pour promouvoir la pertinence des soins de santé au sein de votre clinique. Le groupe doit être représentatif de la clinique dans sa composition et avoir un nombre suffisant de membres pour mener à bien les actions. Un minimum de trois rencontres est requis pour obtenir les points.

Action 5B : Élaboration d'un plan d'action sur la pertinence clinique (2,5 points)

Afin de motiver votre équipe, il peut être judicieux de se concerter et d'élaborer un plan d'action. Nous vous suggérons de prévoir des actions sur un à deux ans pour cibler des objectifs atteignables. Cette action peut être entreprise par le groupe de travail sur la pertinence clinique (action 5A).